

## Dimension économique des exploitations agricoles en Bretagne

### 3.1 – Méthode mise en œuvre pour évaluer la dimension économique des exploitations

Pour déterminer la dimension économique des exploitations agricoles considérée dans le cadre du SDREA de Bretagne, il a été calculé, pour les principales productions régionales, un indicateur de dimension économique (IDE) par unité de production.

Cet indicateur, construit à partir des données comptables de groupes du CERFRANCE Bretagne, est conçu pour assurer :

- la rémunération de la main d'œuvre exploitant à raison de 23 000 € par UTA (donnée forfaitaire) ;
- les charges sociales de l'exploitant et les charges salariales des employés (salaires et charges) sur la base des valeurs réelles observées dans les échantillons ;
- les intérêts long et moyen terme sur la base des valeurs réelles observées dans les échantillons ;
- les amortissements sur la base des valeurs réelles observées dans les échantillons ;
- les intérêts CT sur la base des valeurs réelles observées dans les échantillons.

Pour la détermination des IDE relatifs aux productions animales, il a été retiré des résultats des groupes, la valeur concernant les cultures de ventes.

Il est à noter que compte tenu de la relative stabilité dans le temps des charges salariales et de remboursement des échantillons étudiés, les chiffres présentés sont issus de la dernière année observée, à savoir 14/15.

### 3.2 – Indicateur de dimension économique : barème par production

	unité	IDE (€ / unité)
<b>Lait</b>	vaches présentes au dépôt de la demande	1 255
<b>Porc naisseur engraisseur</b>	effectif maximum autorisé	638
<b>Porc engraisseur</b>	effectif maximum autorisé	30
<b>Porc naisseur</b>	effectif maximum autorisé	182
<b>Vaches allaitantes</b>	vaches présentes au dépôt de la demande	915
<b>Jeunes bovins</b>	nombre de jeunes bovins vendus au cours du dernier exercice comptable. Ne concerne que les animaux engraisés n'étant pas nés sur l'exploitation	376
<b>Volaille de chair</b>	m <sup>2</sup> autorisés	23
<b>Lapins</b>	cage mère	83
<b>Veaux de boucherie</b>	nombre de places autorisées	154
<b>Canards à gaver</b>	nombre de places autorisées	40
<b>Grandes cultures</b>	par ha	392
<b>Légumes d'industrie</b>	par ha	588
<b>Légumes frais de plein champs *</b>	par ha	2 994
<b>Ovins viande</b>	brebis présentes au dépôt de la demande	110

	unité	IDE (€ / unité)
<b>Caprins lait</b>	chèvres présentes au dépôt de la demande	290
<b>Poules reproductrices</b>	nombre de places autorisées	5
<b>Dindes reproductrices</b>	nombre de places autorisées	25
<b>Poules pondeuses</b>	nombre de places autorisées	1,6
<b>Serres verre</b>	par m <sup>2</sup>	35

\* Y compris pommes de terres : plants et consommation

Pour la prise en compte des productions « atypiques » ou « non référencées », l'IDE est estimé à 50 % du chiffre d'affaires global.

### **3.3 – Méthode de calcul**

- prise en compte des éléments du système de production déclarés dans la demande d'autorisation d'exploiter ;
- addition des IDE de chaque atelier
- détermination de l'IDE de l'exploitation
- prise en compte des actifs (plafond à appliquer si nécessaire)
- détermination de l'IDE par actif.

### **3.4 – Exemples de calcul d'IDE d'exploitation**

#### **Exploitation 1**

Productions	Unité	Nb	IDE barème	IDE Expl
Vaches laitières	nb de VL	0	1 255 €	0 €
Truies naisseur engraisseur	nb de truies	130	638 €	82 940 €
Vaches allaitantes	Nb de vaches		915 €	0 €
Légumes frais	nb ha		2 994 €	0 €
Aviculture	nb m <sup>2</sup>		23 €	0 €
Cutures céréalières de vente	nb ha	52	392 €	20 384 €
<b>IDE Total</b>				<b>103 324 €</b>
UTA exploitant	nb ETP	1		
UTA salarié	nb ETP	1,25		
<b>UTA retenu</b>		<b>2,25</b>	<b>IDE / UTA</b>	<b>45 922 €</b>

#### **Exploitation 2**

Productions	Unité	Nb	IDE barème	IDE Expl
Vaches laitières	nb de VL	0	1 255 €	0 €
Truies naisseur engraisseur	nb de truies	32	638 €	20 416 €
Vaches allaitantes	Nb de vaches		915 €	0 €
Légumes frais	nb ha		2 994 €	0 €
Aviculture	nb m <sup>2</sup>		23 €	0 €
Cutures céréalières de vente	nb ha	30	392 €	11 760 €
<b>IDE Total</b>				<b>32 176 €</b>
UTA exploitant	nb ETP	1		
UTA salarié	nb ETP	0		
<b>UTA retenu</b>		<b>1</b>	<b>IDE / UTA</b>	<b>32 176 €</b>